#### **REUNION 02 OCTOBRE 2023**

Le deux octobre deux Mille vingt-trois à 20 heures le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Raymond CARVILLE, Maire.

ETAIENT PRESENTS: M. CARVILLE, M. FERRARI, M. BOURGUIGNON, Mme LEBAS, M. MOTIER, M. BAR, M. MORAND, Mme GIRON, Mme RAULT, Mme LE CORRE, Mme GALVAN.

ABSENTS EXCUSES: M. MODESTE (1 pouvoir), M. LEBAS (1 pouvoir), Mme OZENNE

**ABSENTE**: Mme LEVEILLE

Secrétaire de séance : Astride LE CORRE

## Approbation du compte rendu

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité des présents, adoptent le compte rendu de la séance du Lundi 04 Septembre 2023.

## Bail emphytéotique Centre de Pleine Nature Lionel Terray

Monsieur le Maire précise qu'une réunion de travail avec les conseillers a eu lieu le 18 septembre pour parler du projet de bail emphytéotique envoyé par le notaire. Il est précisé que la commune garde un droit de passage pour aller aux passerelles. Le bail démarrerait au 1<sup>er</sup> janvier 2023 pour une durée de 35 ans avec un loyer de 30 000 € par an.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal avec 1 abstention\* et 12 « pour » décide :

- D'approuver le principe de signature du bail emphytéotique en la forme administrative énoncé cidessus avec le Centre de Pleine Nature Lionel Terray, selon des conditions proposées dans le projet de bail ; en application des articles L.1311-2.
- De fixer la durée de ce bail à 35 ans
- D'approuver la signature de ce bail moyennant une redevance annuelle fixée à 30 000 € par an ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents
- \*Monsieur LEBAS qui s'est abstenu, demande que dans le compte rendu soit précisé la cause de son abstention, à savoir : l'engagement de 35 ans pour la commune est trop long et hypothèque les capacités de décision des futures équipes municipales qui auront peut-être besoin de ces locaux pour gérer des activités prioritaires et essentielles.

# Convention EPFN et Conseil Départemental

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal d'une convention de partenariat avec l'EPFN (Etablissement Public Foncier de Normandie) et le Conseil Départemental pour la réalisation d'une étude pré-opérationnelle pour l'attractivité de la commune de Clécy. Cette mission comportera 2 phases : la compréhension du territoire et définition de la stratégie d'aménagement pour la phase1 et définition de la programmation urbaine pour la phase 2.

L'étude pré-opérationnelle pour « l'attractivité des petites centralités » devra apporter à la commune une aide à la décision concernant les actions à mettre en œuvre pour renforcer l'attractivité de la commune.

Le coût total de la démarche d'étude est plafonné à 25 000 € H.T et financé à parts égales entre le département et l'EPFN.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des présents, autorise le Maire à signer la convention avec l'EPFN et le Conseil Départemental.

### Projets et travaux

<u>CMJ</u>: Une réunion publique est prévue le 13 Octobre 2023 à la salle socio, des courriers ont été distribués aux enfants de Clécy pour les futures élections.

<u>Demande de l'ADMR</u>: Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'une demande de l'ADMR concernant une personne âgée domiciliée à Clécy, qui a très peu de moyen et qui ne possède pas de machine à laver. Cette dame âgée de 94 ans doit laver son linge à la main.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a l'unanimité des présents, décide d'acheter une machine à laver d'occasion à la ressourcerie.

<u>Logements de la Poste et accès PMR</u>: les travaux concernant les logements sont terminés, les réserves sont levées, les 2 logements sont loués. Pour l'accès PMR, il reste quelques petits travaux de peinture et de carrelage. Le marquage au sol est également à faire.

<u>Travaux accès au futur cabinet médical</u>: pour le futur chantier, il faut réaliser une voirie stabilisée pour l'accès au chantier.

<u>Travaux maison Letournel</u> : des devis ont été demandés pour l'isolation des combles, installation de sanitaire PMR et pour l'électricité.

Insonorisation du cabinet médical: le coût total pour la réalisation des travaux est de 1500€

## **Questions diverses**

- La réunion de conseil du mois de décembre aura lieu le 11 décembre
- 🖔 Course de caisses à savon : un énorme succès, une édition 2024 est déjà programmée le 8 septembre.
- Sonorisation dans la commune pour les festivités : il faudrait prévoir une animation musicale lors des festivités et notamment le marché du dimanche matin avec une installation de haut-parleur permanent.
- Maison des associations : si un jour la MCE est vendue, il faudrait réfléchir à l'implantation d'une maison des associations.
- Centre de secours : le projet de construction d'un nouveau centre de secours n'est toujours pas commencé alors que la commune a donné un terrain pour ce projet.
- Vitesse à La Lande : des problèmes d'excès de vitesse sont récurrents à la Lande, sur la voie communale un panneau stop pourrait être installé mais sur la départementale il faut voir avec l'ARD.